



**RÉUNION ANNUELLE PUBLIQUE  
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 3 avril, 2012  
Salle du Conseil, Hôtel de ville**

---

Présents: Jacques P. Martin, Maire Me Marc Michaud, Directeur général  
Doreen Banville, Secrétaire adj. Daniel Gagné, DGA, services aux citoyens

Conseillers :

Quartier 1	Aldéo Nadeau	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Ben Beaulieu
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Michel Dubé

---

Le conseiller Albert procède avec la prière.

M. le maire procède avec la remise des certificats pour les reconnaissances de la dernière année.

La réunion débute à 20 h 03 sous la présidence du Maire Martin.

**Il est proposé par André Lang et appuyé de Denis M. Pelletier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.**

**Divulcation d'intérêt :** aucune

**ARRÊTÉ MUNICIPAL :**

**ARRÊTÉ CONCERNANT LES ARMOIRIES – No. 39**

La Secrétaire adjointe procède avec la 3<sup>e</sup> lecture par titre de l'arrêté No. 39 en vertu de l'article 12(1) de la Loi sur les municipalités et la proposition suivante est apportée :

**2012 -041 M. Aldéo Nadeau propose que l'Arrêté municipal No. 39, intitulé "Arrêté municipal d'Edmundston concernant les Armoiries", soit adopté. Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée**

M. Robert Pichette, Héraut Dauphin Extraordinaire, nommé par l'Autorité héraldique du Canada, a conçu les nouvelles armoiries. Il est présent à la réunion et procède à la proclamation d'emblème héraldique et à la présentation officielle des nouvelles armoiries d'Edmundston.

**AUTRE DOSSIER**

**RÉVISION RÉOLUTION NO. 2012 – 032**

**FONDS LOCAL – EMPRUNT À LONG TERME**

**2012 -042 M. Martin Albert propose que la résolution No. 2012 -032, adoptée en date du 20 mars 2012, concernant le financement d'un emprunt à long terme au montant de 6,687,769\$, soit rescindée.  
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée**

**2012 -043 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débetures pour la somme en capital de 6,688,000\$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.  
Proposée par Martin Albert.  
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée**

**ÉTATS FINANCIERS 2011**

Madame France Ringuette de la firme comptable Nadeau Picard et Associés fait la présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 et la proposition suivante est apportée :

**2012 -044 M. Denis M. Pelletier propose que les états financiers de la municipalité d'Edmundston au 31 décembre 2011 soient adoptés tels que présentés.  
Appuyée par André Lang. Adoptée**


**INFORMATION GÉNÉRALE**

- Prochaine réunion publique le mardi 17 avril 2012 à 20h.

**QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Aucun commentaire n'est apporté.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Michel Dubé à 21 h 12.

  
Jacques P. Martin, Maire

  
Doreen Banville, Secrétaire adjointe